

A.....

Le.....

Monsieur / Madame le Maire,

L'accessibilité des lieux publics est, vous le savez, une condition essentielle pour que les personnes handicapées puissent profiter de la plus grande autonomie possible. Elle est aussi très importante pour de nombreuses personnes valides qui se déplacent, par exemple, avec une poussette, ou avec des bagages lourds.

Pour une réelle accessibilité, il faut aussi une bonne information, indispensable souvent pour prévoir les parcours de déplacements. C'est pourquoi l'association « J'accède » a mis en ligne un guide participatif qui peut-être consulté et aussi complété par tous.

Il faut le faire connaître : seriez-vous d'accord pour insérer une annonce en ce sens sur le site de la ville ?

Tous ceux qui pourront ainsi mieux bénéficier des lieux accessibles et / ou contribuer à compléter ce guide apprécieraient cette initiative.

En vus en remerciant, je vous prie d'agrèer...